

Pour, une Église diaconale

Antoine Sondag

Des chrétiens au service de la société

Préface de François Soulage

Pour une Église diaconale

Du même auteur

La géographie des catholiques, Centurion, 1991, coll. « La bibliothèque de formation chrétienne ».

On ne supprimera jamais la pauvreté... Même pas vrai !, Éres, 2005, coll. « Même pas vrai ».

La solidarité, chemin de spiritualité, Salvator, 2008, coll. « Forum ».

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

construction des routes, or je n'ai pas de voiture... Pourquoi cette facilité à être solidaire sans protestation, de ma part sans protestation excessive ? On dira que c'est parce que c'est obligatoire, que je n'ai pas le choix. Toutes ces cotisations et TVA sont obligatoires, on ne me demande pas si je suis solidaire et si je veux bien payer. Être solidaire d'une manière obligatoire, cela a-t-il moins de mérite que d'être solidaire d'une manière volontaire ? Quoi qu'il en soit, en y réfléchissant, je prends la vraie mesure des cercles de solidarité qui sont les miens. Par diverses cotisations de sécurité sociale, je suis de fait solidaire des autres salariés de France. Je suis solidaire, de fait sans l'avoir cherché et sans pouvoir le refuser, des personnes vivant sur ce petit coin du monde qu'on appelle la France. Cela fait tout de même soixante-cinq millions de personnes.

À la question : Suis-je solidaire ? La réponse spontanée qui vient à l'esprit serait de me demander si je donne quelque chose au mendiant qui fait la manche dans la rue. Ou bien, plus élaboré déjà, si je donne à des associations de solidarité, si j'envoie un chèque ou si j'effectue un paiement sur Internet pour l'une des associations humanitaires ou de recherche médicale qui me sollicitent. Or ce chèque de quelques centaines d'euros, expédié volontairement et spontanément à la fin de l'année (pour d'ailleurs bénéficier l'année suivante d'une réduction fiscale de 66 % de son montant sur l'impôt sur le revenu !) est peu de chose par rapport à ce que je verse par le double mécanisme des cotisations sociales et de la TVA. Le premier versement, sur ma feuille de paie, c'est d'ailleurs l'employeur qui l'effectue à ma place ! Et le second versement se fait par l'intermédiaire des commerçants qui sont bien plus gourmands que les percepteurs, si l'on peut dire (dans mon cas qui est celui d'un faible pourcentage d'imposition sur les revenus, inférieur au taux de TVA).

Faut-il limiter le mot de solidarité aux sommes versées volontairement aux associations qui font appel à la générosité du public ? Ce serait une vision racornie de la réalité, une vision parcellaire qui, au plan de la France entière, se limiterait à quelques centaines de millions d'euros, alors que la solidarité obligatoire concerne des centaines de milliards d'euros. Un rapport de un à mille. Ce serait une vision parcellaire, par le petit bout de la lorgnette, partielle et donc fausse.

Une solidarité très politique et régulée par l'État

Quelques rappels sont ici nécessaires. On n'abusera pas des chiffres, mais ils sont indispensables pour bien situer ce que signifie la solidarité dans la France actuelle. Les prélèvements obligatoires, c'est-à-dire la somme des impôts et des cotisations sociales, représentent quasiment la moitié du revenu national (49 %). Les cotisations sociales font 23 %, on peut estimer qu'il s'agit d'un système d'assurance puisque chacun est potentiellement contributeur et bénéficiaire (en cas de maladie, chômage et retraite). Les impôts sur le revenu (IRPP et CSG) font 9 % du revenu national, les impôts sur le capital 4 %, les impôts sur la consommation (TVA) font 13 %, en pourcentage du revenu national. La France est un pays qui a choisi un niveau élevé de solidarité, de mutualisation des grands risques de l'existence. On peut et on doit discuter du point de savoir si les prélèvements sont justes, si les plus riches contribuent à la mesure de leur richesse, si les plus pauvres bénéficient comme ils le devraient. On doit discuter le niveau global des prélèvements : y aurait-il des effets pervers à un tel niveau élevé de prélèvement ou de socialisation des risques ? Etc. Les campagnes électorales, lorsqu'elles sont de qualité, servent à discuter de ces points centraux de la vie en commun de cette

collectivité qu'on appelle la France. Ces quelques chiffres sont indiqués ici pour situer la solidarité dans la France actuelle⁷. Des mécanismes collectifs de solidarité fonctionnent dans le pays et cela concerne des dizaines, parfois des centaines de milliards d'euros. Un débat sur la solidarité ne peut en aucun cas se limiter aux contributions volontaires des Français à quelques associations caritatives dont le budget se monte en général à une dizaine de millions d'euros. La « grande » ONG Secours catholique a un budget de 140 millions d'euros. L'impôt sur le revenu rapporte 50 milliards d'euros, la CSG 90 milliards.

La solidarité avec le prochain passe par des mécanismes institutionnels

La solidarité dans une société moderne, complexe ne peut se limiter à l'aumône donnée aux mendiants de nos rues. Pas même se limiter aux actions des associations caritatives, de solidarité ou humanitaires. Pas même se limiter aux actions volontaires de solidarité. Il faut prendre en compte l'ensemble des mécanismes sociaux de solidarité. Pour le dire rapidement, il faut avoir une vue « politique » de la solidarité qui ne se confond pas, ne peut plus se confondre, et ne doit pas se confondre avec l'aumône, la charité, les bonnes œuvres, le supplément d'âme d'une société impitoyable de compétition par ailleurs.

Le prochain qu'il s'agit d'aimer, selon l'enseignement de la parabole, ne se limite pas au mendiant qui peut remuer notre cœur, si nous avons un cœur sensible. Le prochain dont nous sommes solidaires se compte en millions de personnes, peut-être en milliards. Nous sommes solidaires de fait, nous n'avons pas le choix, comme nous n'avons pas le choix de payer ou non la TVA en faisant un achat, comme nous n'avons pas le choix de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'université et dans des instituts spécialisés. Un savoir-faire sanctionné : il y a des diplômes. Ceux qui n'ont pas de diplôme sont suspectés d'être incompetents, et peu à peu, ils sont sommés de quitter la « profession ». Troisième rupture : ce savoir-faire reconnu donne naissance à des professions nouvelles. Ces professions du social sont cataloguées, reconnues, elles entrent dans les grilles de la fonction publique, territoriale plus qu'étatique. Les « nouveaux » travailleurs sociaux veulent manifester la rupture avec l'ordre ancien, ils insistent plus sur la nouveauté de leur action et de leur profession que sur la continuité avec l'ancienne charité des chrétiens. Cette triple rupture peut s'observer aisément dans plusieurs champs du social : que l'on pense à la prise en charge des orphelins, des SDF, des personnes handicapées... partout, c'est la professionnalisation qui a gagné du terrain. Et on pourrait dire : au détriment de l'Église. D'où cette impression que nos sociétés vont inéluctablement vers une laïcisation et en même temps une professionnalisation du social. La charité des chrétiens est remplacée par la savoir-faire des travailleurs sociaux, par un savoir et un savoir-faire socialement reconnu et sanctionné.

L'action sociale des États providence aurait-elle remplacé la charité d'une société chrétienne ? C'est en tout cas l'impression que l'évolution du XX^e siècle peut donner. Mouvement inéluctable du « progrès », de l'évolution de nos sociétés à la fois sécularisées et techniciennes ? Beaucoup de nos contemporains le pensent, y compris beaucoup de catholiques de notre pays. Ces évolutions ont affecté également les associations confessionnelles de lutte contre la pauvreté. C'est plus la compétence que la charité ou la générosité qui est considérée comme indispensable. Pour recruter du personnel, il faut des

gens formés et diplômés plus que des cœurs généreux. Pour agir, il faut mettre en place des dispositifs et des procédures reconnus par l'État ou les bailleurs de fonds.

Mon sentiment est que cette évolution séculaire est peut-être sur le point de s'épuiser. Nous avons atteint la fin d'un cycle, ce cycle de sécularisation, de professionnalisation, de distance prise avec l'ancienne charité⁵.

Mais dans une société, tout le monde n'avance pas au même rythme. Nous ne sommes qu'apparemment des contemporains. Certains mènent toujours les combats du XX^e siècle. Quelques-uns restent nostalgiques des combats anticléricaux et veulent limiter l'influence sociale ou politique de l'Église catholique. D'autres cherchent à prendre une revanche sur les lois de 1905. Vains combats ! Certains voudraient limiter l'influence des œuvres charitables de l'Église au nom de la spécificité du travail social et de la professionnalisation de ces activités devenues des professions. D'autres vivent déjà dans un monde postmoderne et postsécularisé. Ils estiment que le modèle d'un travail social technicisé et professionnalisé a montré ses limites. Que l'État endetté ne peut plus le financer. Que nous sommes parvenus à la fin du cycle historique de l'État social. Et que l'avenir appartient aux initiatives de la société civile qui doit prendre en charge elle-même les problèmes sociaux. Bref, nous serions parvenus à l'âge d'un nouveau dynamisme des associations et œuvres catholiques dans le champ social. En particulier celui de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

De nos jours, les associations de lutte contre la pauvreté ne font plus de complexe vis-à-vis des structures officielles de l'action sociale, leurs bénévoles travaillent avec les services de l'État et des collectivités territoriales. Certes il subsiste parfois des problèmes ou des tensions entre bénévoles et salariés, entre

associations et services publics, entre confessionnels et acteurs publics ou laïcs... Mais la plupart de ces débats sont considérés par beaucoup comme « dépassés », obsolètes, non pertinents par rapport aux urgences de l'heure ou aux vrais débats qui concernent l'ampleur de la pauvreté et de l'exclusion et la faiblesse des moyens financiers publics⁶.

Nouveaux débats internes à l'Église

À l'intérieur de l'Église un climat apaisé ne règne pas toujours sur les sujets évoqués ici. Les points de tension peuvent se repérer en plusieurs domaines.

Premier sujet de débat, parfois de polémique. Celui de la professionnalisation des activités du social. On entend de plus en plus des discours du style : « Ce qui est indispensable, c'est un esprit de générosité, de charité. » Comme si cette générosité pouvait remplacer ou se substituer à un savoir technique. Tout le monde est-il vraiment apte à mener un dialogue utile avec une personne en situation de dépendance forte de la drogue ? Tout le monde est-il apte à parler à un malade mental ? à une personne hantée par des tendances suicidaires ? On pourrait multiplier les exemples. Bref, on a parfois l'impression que le « balancier » est reparti dans l'autre sens : jadis, on entendait le vieux refrain de la nécessité d'un savoir technique pour être compétent dans le social. Aujourd'hui, on entend de plus en plus le refrain, ancien mais aussi très contemporain, qu'il s'agit avant tout d'avoir des qualités de cœur.

Ce débat sur les compétences techniques recouvre à l'évidence le débat sur le clivage professionnels/bénévoles. Les professionnels sont *a priori* considérés comme disposant d'un savoir technique puisqu'il s'agit de leur profession et qu'ils ont été recrutés pour cela. Les bénévoles sont considérés *a priori*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Un bon tiers des Français estiment que « Dieu est important pour eux », et ce pourcentage ne varie guère. Mais les croyances et les pratiques ne sont plus le monopole des catholiques. L'affirmation croissante des musulmans dans la société est à la fois connue et visible. L'affirmation des évangéliques n'a sans doute pas encore percé médiatiquement comme cela aurait dû être le cas. Il y a pourtant des églises évangéliques un peu partout maintenant, probablement au coin de votre rue !

La spiritualité n'est pas rejetée par nos contemporains, c'est le monopole catholique en matière de spiritualité qui, de fait, a été brisé. Les croyances sont en recomposition forte. Elles sont de plus en plus bricolées et moins canalisées par les grandes institutions. L'idée qu'il puisse y avoir quelque part un ministère de la doctrine de la foi qui examine l'orthodoxie des croyances est très loin de la mentalité des Français.

Déclin du catholicisme, pluralisation de la société, essor de l'islam et de la mouvance évangélique, développement fort de la « religion à la carte » et d'un « croire sans appartenir », voici les traits dominants de l'évolution du paysage religieux.

Voilà ce que nous apprend l'Enquête européenne sur les valeurs. Cette enquête est plus sérieuse et plus fiable que les nombreux sondages que l'on trouve dans nos magazines hebdomadaires. C'est que les échantillons de cette enquête européenne sont plus larges, les questions plus pointues, et l'enquête renouvelée tous les neuf ans. Cela permet de mieux mesurer les évolutions.

Quelques résultats à prendre en considération pour notre sujet

Quelles conséquences peut-on ou doit-on tirer de ces considérations sur l'évolution de notre société en matière

religieuse ?

1. Les catholiques de France sont comme les autres Français, ils se considèrent comme des êtres autonomes et libres, ils sont particulièrement réticents à l'idée que quelqu'un leur impose le contenu de ce qu'ils doivent croire ou la manière de se comporter, et plus encore, que quelqu'un interfère dans leur choix politique ou électoral. Les catholiques de France ont intériorisé les valeurs de la laïcité. Ce contexte peut être considéré comme une chance pour le sujet qui nous occupe ici, une Église au service de la société. Dans ce domaine, il y a très peu de contenu doctrinal détaillé. Le Magistère enseigne les grands principes dont la mise en œuvre relève de la responsabilité de chacun. Il n'y a pas d'injonction autoritaire venue du Vatican. C'est largement un secteur soumis à la conscience du chrétien devant les problèmes de notre société.

2. Il nous faut toujours garder à l'esprit la masse importante des anciens catholiques : un Français sur cinq est un ancien catholique qui présentement ne s'identifie plus avec l'Église catholique. Mais qui a dû en garder des souvenirs (bons ou mauvais), qui connaît plus ou moins l'enseignement de cette Église puisqu'il en faisait partie. L'engagement de l'Église au service de la société, l'engagement actif des chrétiens au service de leurs frères est un sujet où l'on peut retrouver ces anciens chrétiens, leur révéler qu'ils sont peut-être moins loin de leur Église qu'ils ne le pensaient.

3. Le développement rapide d'un religieux « hors piste » chez les sans-religion, ceux qui ne s'identifient à aucune Église. Ils manifestent une religiosité autonome, diffuse, détachée du christianisme. Cela se note aussi chez une bonne partie des chrétiens. Cette tendance est prédominante comparée à l'incontestable remontée de certains critères de religiosité

chrétienne, sauf l'appartenance. Cette tendance coexiste avec la réaffirmation d'un christianisme de conviction, ce qui n'est pas contradictoire.

4. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère. Ce n'est plus l'ancienne société française à majorité catholique. C'est le régime d'un religieux pour temps postmodernes. Une religion largement débarrassée de ses concurrents les plus redoutables, marxisme et rationalisme. Une religion qui retrouve une nouvelle crédibilité en tant que ressource de sens, d'éthique, de sociabilité, d'identité. Certes ce christianisme est passé à la moulinette des subjectivités individuelles, tout est remis à plat. C'est le régime d'une modernité désenchantée, relativisée, incertaine d'elle-même, sans espérance collective, menacée par les risques écologiques ou plus simplement par la précarisation économique. Mais on voit aussi que ces temps postmodernes sont compatibles avec un retour aux traditions ou avec une réévaluation des traditions anciennes.

Une nouvelle manière de faire Église

Dans ce paysage religieux mouvant et recomposé, tel qu'on vient de le décrire, que devient l'Église catholique en France ? La tendance lourde consiste en une certaine désinstitutionnalisation de cette Église, jadis réputée pour son côté monolithique et institutionnel. Le catholicisme de France n'apparaît plus aujourd'hui comme un bloc unifié, mais davantage comme un archipel culturel. Il existe un pluralisme interne à l'Église catholique de France, et pas seulement un pluralisme de la société française. Il existe divers groupes à l'intérieur de cette Église qu'on s'imaginait bien plus unifiée. On ne peut plus tracer de frontière nette entre des « fidèles » à l'appartenance monolithique et des catholiques de l'« extérieur » ayant assumé

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

reflète la nature de l'Église, c'est-à-dire cette communauté d'hommes et de femmes témoins de la présence (discrète) de Dieu en notre monde, témoins du feu de l'Évangile qui n'attend que nous pour embraser la terre.

Qui portera la parole de l'Évangile à la France désenchantée et fatiguée de ce début de siècle ? Christ n'a pas de mains... n'a pas d'yeux... n'a pas de lèvres : on pourra lire cette prière à la lumière de ce que les théologiens signifient par le mot de kénose (voir plus haut), l'attitude du roi qui se fait serviteur, au point de perdre la maîtrise sur sa vie. La fidélité à la mission reçue au point d'être parfois marginalisé et méprisé. Et apparemment de se mettre en situation d'échec, parfois d'échec absolu.

La grande révolution religieuse accomplie par Jésus, c'est d'avoir ouvert aux hommes une autre voie d'accès à Dieu que celle du sacré, la voie profane de la relation au prochain. La route du salut a été désacralisée par la sacralisation de la personne de l'autre : voilà la Bonne Nouvelle apportée et réalisée par Jésus, voilà la nouveauté de l'Évangile. L'Église servante, en posture de diaconie dans la société, est fidèle au Christ dans cette fonction. Elle est le prolongement de Jésus, son image, son corps pour aujourd'hui lorsqu'elle accomplit ce service.

Dans cette France qu'on dit déchristianisée, les attestations chrétiennes sont nombreuses jusque dans la topographie, le calendrier et la législation. Le christianisme professé demeure indispensable pour que ce christianisme ne soit pas réduit à n'être qu'un témoin vénérable du passé ou un réservoir de symboles, mais encore et toujours source de sens nécessaire pour le présent et l'avenir.

Table

Préface

Introduction

I. Qui est mon prochain ?

II. Qui est serviteur ?

III. Une Église au service de la société

IV. Diaconia 2013 pour renforcer une Église au service de la société

Conclusion



Composition et mise en pages réalisées par
Compo 66 – Perpignan
487/2012

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie
en mai 2012

N° d'imprimeur : XXXXX

Dépôt légal : juin 2012

Imprimé en France